

## **Tunis Re : Les faits marquants de l'exercice 2016**

Le Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Réassurance «Tunis Re», s'est réuni le 27 Avril 2017, a arrêté les états financiers relatifs à l'exercice 2016 et a examiné l'activité de la société au 31 Décembre 2016.

### **Les faits marquants de l'exercice 2016 se récapitulent en ce qui suit :**

- Une évolution notable du Chiffre d'Affaires de 13% atteignant ainsi 113,4 Millions de Dinars ;
- Une importante augmentation de la rétention de quatre points pour atteindre 61% contre 57% en 2015 ;
- Un renforcement de 11% des provisions techniques ;
- Une amélioration du résultat technique net de rétrocession de 2,3% passant de 13,990 M DT à 14,310 MDT en 2016 ;
- Une amélioration du Ratio combiné pour atteindre 90,5% en 2016 contre 91,6% en 2015 ;
- Une nette évolution des revenus des placements de 25% par rapport à l'année 2015
- Un résultat global Excédentaire de 15,905 Millions de Dinars en nette amélioration de 10% par rapport à l'exercice 2015.

Ce résultat a subi l'impact d'une contribution exceptionnelle à l'Etat, qui a fait relever le taux d'imposition de 35% à 42,5%. En neutralisant cette hausse le résultat serait de 17,468 MDT en hausse de 21% et avec un taux de réalisation de l'objectif à 107%.

**Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire, le 02 Juin à 11H30 mn à l'hôtel le Palace Gamarth, et de lui proposer la distribution de 0,500 Dinar par action au titre de dividende de l'exercice 2016.**